ANNEXE 1 DU REGLEMENT DE CONSULTATION – ATTESTATION SUR L'HONNEUR BEGES

☐ Titulaire ☐ Sous-traitant

Je, soussigné Mr / Mme :

Agissant en qualité de :

De la société :

Immatriculée sous le numéro :

Dont le siège social est :

Atteste sur l'honneur que l'entreprise :

☐ Emploie un effectif habituel inférieur à 500 salariés en France métropolitaine (ou inférieur à 250 salariés dans les départements et régions d'outre-mer).

Ne relève par conséquent d'aucune des obligations de réalisation et de publication d'un Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) prévues à l'article L. 229-25 du Code de l'environnement.

N'est donc pas soumise à cette obligation réglementaire à la date de signature de la présente attestation.

☐ Emploie un effectif habituel égal ou supérieur à 500 salariés en France métropolitaine (ou égal ou supérieur à 250 salariés dans les départements et régions d'outre-mer).

Est soumis à aux obligations de réalisation et de publication d'un Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) prévues à l'article L. 229-25 du Code de l'environnement.

S'engage à communiquer à l'Acheteur son BEGES conformément aux dispositions du CCAP.

Fait pour valoir ce que de droit.

À , le

Signature et cachet de l'entreprise